



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (M. Teriaco, R. Cipriano, S. Wilson et autres)

M. PITURA — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (R. Haas, C. Polanski, D. Brown et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (A. Juskow, V. Strong, J. Robert et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (T. Hartling, W. Sperry, W. Henselwood et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (M. Lutzer, K. Lutzer, W. Werestiuk et autres)

M. PITURA — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (D. Froese, L. Anseeuw, K. Maharaj et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (A. Knight, F. Chinchille, S. Maurice et autres)

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du 14 mai 2001 du Comité :

EN COMITÉ

Le lundi 14 mai 2001, dans la salle 254, au cours de la réunion du groupe du Comité des subsides chargé d'examiner le budget des dépenses du ministère de la Conservation, M. MAGUIRE a présenté une motion recommandant que le traitement du ministre de la Conservation soit affecté à l'amélioration des infrastructures qui servent à assurer la salubrité de l'eau que boivent les résidents de la province. Le Comité vote, par oui ou non, sur la motion. Un vote consigné est demandé. Les députés réunis dans les salles 254 et 255 retournent à l'Assemblée pour voter. La motion est rejetée à 28 contre 17.

Le Comité adopte les propositions suivantes :

5.1 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de UN MILLION DEUX CENT QUARANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS sous le poste :

Administration et finances 1 244 400,00 \$

5.2 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de CINQ MILLIONS NEUF CENT DIX-SEPT MILLE SIX CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS sous le poste :

Consommation 5 917 600,00 \$

5.3 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE HUIT CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS sous le poste :

Corporations..... 2 361 800,00 \$

5.4 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de DEUX CENT TRENTE-TROIS MILLE NEUF CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS sous le poste :

Amortissement des immobilisations 233 900,00 \$

Mardi 15 mai 2001

12.2 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de UN MILLION SIX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CINQ CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Services de soutien à la conservation..... 1 664 500,00 \$

12.3 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUARANTE-SIX MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Opérations régionales..... 46 591 300,00 \$

12.4 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de CINQUANTE-CINQ MILLIONS DOUZE MILLE NEUF CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Programmes de conservation 55 012 900,00 \$

12.5 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE HUIT CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Gérance de l'environnement 4 164 800,00 \$

12.6 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de CINQ CENT TRENTE-SIX MILLE CENT DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Commission de protection de l'environnement 536 100,00 \$

12.7 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de UN MILLION CENT QUARANTE-CINQ MILLE NEUF CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Institut international du développement durable..... 1 145 900,00 \$

12.8 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de NEUF MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE TROIS CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations 9 665 300,00 \$

12.9 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-NEUF MILLE NEUF CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Amortissement des immobilisations 2 769 900,00 \$

12.10 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de VINGT MILLIONS CINQ CENT DEUX MILLE TROIS CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère de la CONSERVATION sous le poste :

Programmes de protection contre les inondations..... 20 502 300,00 \$

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est déposé. Le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose le rapport annuel du Collège communautaire Red River pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2000.

(Document parlementaire n° 145)

M. le *ministre* LEMIEUX dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Culture, Patrimoine et Tourisme;

(Document parlementaire n° 146)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Programmes d'aide communautaire;

(Document parlementaire n° 147)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Sport.

(Document parlementaire n° 148)

Mardi 15 mai 2001

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de déposer le projet de loi n° 10 — *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et modifications corrélatives/The Safer Communities and Neighbourhoods and Consequential Amendments Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi n° 10.

(Document parlementaire n° 149)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M^{mes} MITCHELSON, KORZENIOWSKI et DRIEDGER ainsi que MM. JENNISSSEN et REIMER font des déclarations de député.

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 113 déposé le 23 avril 2001. Ainsi, les budgets de la Direction générale des services aux personnes âgées, de la Commission de la fonction publique, de la Situation de la femme ainsi que de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme seront examinés à l'Assemblée avant le budget du Sport.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté, puis poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke